



Emmanuel Grimault / Région Occitanie



Laurent Boutonnet / Région Occitanie

## SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE DU CHAMP À L'ASSIETTE EN OCCITANIE : BIEN PRODUIRE, BIEN TRANSFORMER ET BIEN TOUS SE NOURRIR

### Éditorial du Président

#### *Faire de la souveraineté alimentaire un pilier de la résilience pour l'Occitanie*

Dans un contexte marqué par le dérèglement climatique, la pression sur les ressources naturelles et l'évolution des attentes sociétales, la question alimentaire s'impose aujourd'hui comme un enjeu stratégique majeur pour nos territoires.

L'Occitanie est une grande région agricole et agroalimentaire. Par la diversité de ses productions, la richesse de ses filières et le savoir-faire de ses agriculteurs, elle dispose d'atouts considérables pour nourrir sa population et contribuer à la sécurité alimentaire nationale. Pourtant, cette force masque aussi des fragilités : dépendance aux importations de produits transformés, vulnérabilité de certaines filières, tensions sur la ressource en eau, précarité alimentaire croissante et difficultés persistantes de rémunération des producteurs.

La souveraineté alimentaire ne peut se résumer à la seule capacité de produire. Elle interroge notre capacité collective à organiser durablement notre système alimentaire, du champ à l'assiette, en conciliant exigences économiques, environnementales, sociales et sanitaires.

C'est tout l'enjeu de cet Avis du CESER émis en réponse à la saisine de la Présidente de Région Carole DELGA : proposer une vision globale et cohérente de l'alimentation comme bien commun et comme levier de résilience territoriale.

Le CESER a cette force singulière de réunir autour d'une même table les représentants du monde agricole, des entreprises, des organisations syndicales, des associations, des consommateurs. Cette diversité de regards permet de construire une analyse partagée et de formuler des propositions concrètes au service de l'intérêt général.

À travers cet Avis, le CESER appelle à renforcer les capacités de production adaptées aux besoins du territoire, à relocaliser les outils de transformation, à structurer les filières de proximité, à mieux sécuriser l'accès aux ressources stratégiques, notamment l'eau, et à garantir à tous l'accès à une alimentation saine et de qualité.

L'alimentation n'est pas une question secondaire. Elle touche à la santé publique, à l'économie de nos territoires, à la cohésion sociale et à notre capacité de résilience face aux crises.

Faire de la souveraineté alimentaire une priorité, c'est faire le choix d'un modèle plus robuste, plus juste et plus durable. C'est aussi donner des perspectives aux agriculteurs et renforcer le lien essentiel entre production locale et alimentation des habitants.

Le CESER entend, par cet Avis, contribuer pleinement à cette ambition collective pour l'Occitanie, et demandera à l'Europe un plan spécifique pour les régions de l'Arc méditerranéen pour l'adaptation de notre agriculture au changement climatique.

Jean-Louis CHAUZY  
Président du CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée



**Denis CARRETIER**  
Président de la Commission  
Espace et Développement rural -  
Montagne - Agri-Agro - Forêt - Bois  
Alimentation



**Lauriane BOULP**  
Rapporteuse

Synthèse de l'Avis voté le 2 juin 2026 et préparé par la Commission Espace et Développement rural - Montagne  
Agri-Agro - Forêt - Bois - Alimentation

La souveraineté alimentaire dépasse la simple « sécurité alimentaire » (garantir un apport calorique). Elle constitue un droit démocratique et politique pour les peuples et les territoires de définir leurs propres systèmes agricoles et alimentaires.

En Occitanie, cela implique de concilier la résilience face aux crises climatiques, la durabilité environnementale, la justice sociale pour les consommateurs et une juste rémunération pour les producteurs.

### Le paradoxe régional : une forte production, mais une faible autonomie

L'Occitanie est la première région agricole de France par le nombre d'exploitations.

Les secteurs agricole et agroalimentaire jouent un rôle majeur dans l'économie régionale. 2<sup>es</sup> secteurs exportateurs, ils contribuent largement au chiffre d'affaires régional et constituent un des principaux employeurs avec plus de 161 000 emplois (salariés et non-salariés) en 2022. Les IAA (Industries agro-alimentaires) occupent notamment une place de premier plan avec 21 % des effectifs industriels de la région et plus de 10 000 entreprises. L'agriculture et l'agroalimentaire représentent ainsi les principales sources d'emplois et de valeur ajoutée de la région.

Malgré ce palmarès, son modèle actuel est marqué par une profonde déconnexion entre sa production et sa consommation locale.

#### Une économie de flux croisés

La région fonctionne comme une zone de transit massif. Elle produit annuellement 9,3 millions de tonnes (Mt) de matières premières, mais en exporte plus de 76 %. À l'inverse, pour couvrir une consommation régionale de 7,6 Mt, elle doit importer 5,4 Mt de denrées, créant une dépendance aux marchés extérieurs.

#### Des disparités entre filières fortes

Le potentiel nourricier global de la région est théoriquement de 125 %. Cependant, si la région est très excédentaire en céréales (224 %) et en fruits (137 %), elle ne produit que 70 % de ses besoins en légumes, 33 % de ses besoins en lait bovin et 81 % de ses besoins en élevage.

#### Une perte de valeur ajoutée

De nombreux animaux (bovins, ovins) sont exportés « sur pied » pour être engraisés à l'étranger, privant la région de cette valeur ajoutée. Parallèlement, le revenu agricole moyen régional est dramatiquement bas, s'élevant à 19 500 € par an contre 43 000 € au niveau national.



Léo Arcaneili / Région Occitanie

#### Un déficit de transformation industrielle

L'indicateur de potentiel agro-industriel est évalué à 75 %. L'Occitanie manque d'infrastructures pour les produits de consommation courante (meuneries, transformation laitière standard, légumeries), ce qui l'oblige à importer 8,4 Mt de produits transformés, soit le double de sa propre production.

## Consommation et distribution : un reflet des fractures sociales

Les habitudes de consommation révèlent un lien indissociable entre le niveau de vie et la qualité de l'alimentation. En Occitanie, le revenu médian est inférieur de 12 % à la moyenne nationale et 17 % de la population vit sous le seuil de pauvreté.

### L'alimentation, variable d'ajustement dans des budgets contraints

Face à l'augmentation des coûts du logement et de l'énergie, le budget consacré à la nourriture est devenu une variable d'ajustement pour les ménages, tombant à 15,6 % de leurs dépenses totales en 2024.

La répartition des achats s'est également profondément transformée : les ménages modestes réduisent leurs achats de viande (-23 % pour la viande de boucherie) et de fruits frais (-11 %), tout en augmentant leur consommation de boissons sucrées et de céréales, tandis que les ménages aisés diversifient leur panier vers des produits plus variés et de meilleure qualité, consacrant 60 % de plus que la moyenne à l'achat de fruits.

### Un système de distribution polarisé

Cette fragilité financière entraîne une « dualisation » de l'offre. L'Occitanie est la première région pour les circuits courts et compte de nombreux magasins bio, mais on y observe également une surreprésentation des enseignes de hard-discount, marquant une rupture entre ceux qui peuvent choisir leur alimentation et ceux contraints par le prix.

## Les impacts du modèle actuel



Pouchard Sébastien - Région Occitanie

### Impact politique

La planification alimentaire souffre d'un pilotage fragmenté. Le « millefeuille » de Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) manque de coordination, et le Plan Alimentation Durable de la Région peine encore à se traduire par des actions opérationnelles concrètes sur le terrain.

### Impact économique

La répartition de la valeur est très défavorable aux agriculteurs. En moyenne, la production agricole ne capte que 6 à 8 % du prix final d'un produit, le reste étant absorbé par les maillons de la transformation et de la distribution.

### Impact environnemental et sanitaire

Le système de production intensive et de consommation de produits ultra-transformés engendre des coûts de santé publique importants. Des études économiques récentes estiment le coût sanitaire global imputable à une alimentation déséquilibrée à plus de 12 milliards d'euros par an en France.

Le taux d'obésité a doublé en trente ans, touchant désormais près de 18 % des adultes en France, avec une prévalence nettement plus forte chez les catégories socio-professionnelles les plus modestes.

### Impact social

En Occitanie, la question sociale est indissociable de la souveraineté alimentaire. Le système alimentaire actuel révèle et amplifie des inégalités, où l'accès à une alimentation de qualité est devenu un marqueur

indiscutable de fracture sociale.

Pour le CESER, la souveraineté alimentaire de l'Occitanie ne pourra se construire sans une production plus diversifiée et résiliente, une relocalisation de la transformation et une structuration des filières, une politique sociale ambitieuse et une implication citoyenne dans les choix politiques.

Il ne s'agit plus seulement de produire davantage, mais de transformer le territoire pour qu'il puisse nourrir ses habitants de manière durable et équitable.

## LES PRÉCONISATIONS DU CESER

### Produire autrement

Les pouvoirs publics, en particulier la Région et l'État, doivent encourager le développement de systèmes diversifiés, en particulier de polyculture-élevage. Ces modèles favorisent l'autonomie des exploitations en s'appuyant sur les principes de l'économie circulaire : les cultures de diversification (céréales, méteils, légumineuses) assurent l'alimentation animale sur place, tandis que les effluents d'élevage permettent de fertiliser les sols naturellement. Cela limite la dépendance aux intrants chimiques, restaure les cycles de l'azote et de la matière organique, et améliore la capacité des sols à retenir l'humidité, ce qui constitue un enjeu majeur pour les territoires soumis au stress hydrique.

### Relocaliser la valeur et reconstruire les maillons manquants des filières

L'État et la Région, en lien avec les collectivités locales et les acteurs économiques, doivent garantir un maillage territorial pertinent permettant une collecte et une transformation au plus près des lieux de production tout en intégrant les enjeux d'adaptation au changement climatique, notamment en matière de consommation d'eau, d'énergie et de sécurisation des approvisionnements. Ils doivent également assurer le financement du maintien et du développement des unités d'abattage et de transformation, tout en soutenant les initiatives locales portées par les filières et les territoires.

### Garantir un accès équitable à une alimentation de qualité

L'État, les Régions et les Départements doivent renforcer les moyens des structures d'aide alimentaire, notamment en poursuivant le financement d'espaces et d'équipements adaptés (chambres froides, véhicules frigorifiques) et leur mutualisation, en améliorant et optimisant la logistique et afin de garantir un accès durable à une alimentation de qualité, y compris dans un contexte de tensions croissantes sur les ressources agricoles et en eau qui impacteront nécessairement les coûts de production.

### Faire de l'alimentation un enjeu démocratique et de santé publique

L'ensemble des acteurs – État, collectivités territoriales, établissements scolaires, entreprises, associations et filières agroalimentaires – doivent contribuer à l'information et à la sensibilisation des citoyens au « bien manger », dès le plus jeune âge et tout au long de la vie en intégrant les enjeux environnementaux et climatiques, notamment l'impact des choix alimentaires sur les produits de saison, la durabilité des systèmes agricoles.

Le CESER préconise de faire du temps de repas un véritable temps éducatif, au même titre que les autres matières d'enseignement.

Pour concrétiser cette ambition, le CESER préconise le renforcement du partenariat entre le Conseil régional et les Rectorats sur ce sujet.

## CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

### Siège

18 allées Frédéric Mistral  
31077 Toulouse Cedex 4  
Tél. 05 62 26 94 94  
Fax 05 61 55 51 10  
ceser@ceser-occitanie.fr

### Site de Montpellier

201 av. de la Pompignane  
34064 Montpellier Cedex 2  
Tél. 04 67 22 93 42  
Fax 04 67 22 93 94  
ceser@laregion.fr

[www.ceser-occitanie.fr](http://www.ceser-occitanie.fr)



L'intégralité de l'Avis est téléchargeable sur le site internet <http://www.ceser-occitanie.fr>

Chargée de mission : Marie-Graziella CAILLEAU ■ [marie-graziella.cailleau@ceser-occitanie.fr](mailto:marie-graziella.cailleau@ceser-occitanie.fr) ■ tél : +33 5 62 26 94 97

Secrétariat : Angélique CANO ■ [angelique.cano@ceser-occitanie.fr](mailto:angelique.cano@ceser-occitanie.fr) ■ tél : +33 5 62 26 94 99